

générale, le droit de vote à nos soldats en dehors du Canada.

Le **PRESIDENT**: Les termes dont se sert l'honorable sénateur sont très vifs.

L'honorable **M. KERR**: Le bill a un caractère tout particulier. J'ajouterai que cette proposition de loi est la plus inique atteinte que l'on puisse porter à la liberté et au droit du soldat. Tout soldat sur un champ de bataille ne doit être aucunement entravé. Il faut lui laisser toute la liberté dont il a besoin pour jouer le rôle qui lui est assigné. Je le répète, le présent bill est la législation la plus inique que l'on puisse concevoir et je n'aurais jamais supposé que le Sénat fût jamais appelé à discuter l'opportunité d'une loi de ce genre. Le Gouvernement en assume, il est vrai, la responsabilité, et nous sommes soulagés d'autant; mais qui a proféré un seul mot pour nous prouver l'à-propos de cette législation, ou un seul mot de nature à établir la rectitude des principes nouveaux introduits dans le présent bill? On accorde par ce bill le droit de vote à nos soldats qui se trouvent sur une terre étrangère. Quelques-uns d'entre eux n'étaient pas des sujets britanniques jusqu'à ce qu'ils eussent prêté le serment d'allégeance pour servir comme soldats dans l'armée anglaise. C'étaient des hommes n'ayant aucun intérêt en jeu en Canada. Ils étaient ici depuis deux ou trois mois seulement, et on leur accorde le droit de vote; le droit de décider ce qui concerne la destinée du pays, c'est-à-dire la question de savoir quel parti doit gouverner le Canada pendant une autre période de cinq années. Je soutiens que rien ne peut justifier une législation de cette nature. J'ai écouté tout ce qui a été dit, et ce que j'ai remarqué particulièrement est l'extrême faiblesse des raisons données à l'appui du bill. Je ne blâme pas mon honorable ami pour la répugnance avec laquelle il s'est trouvé obligé d'assumer la paternité du présent bill.

L'honorable **M. LOUGHEED**: Je demande à mon honorable ami de retirer cette dernière assertion. Il n'a pas le droit de faire une déclaration de ce genre. Il n'a pas le droit de m'attribuer des motifs que je n'ai pas eus.

L'honorable **M. KERR**: Je me suis exprimé dans un sens abstrait. Si ce que je viens de dire est la raison pour laquelle mon honorable ami n'a pas donné toutes les explications requises, je crois qu'il devrait les donner maintenant. Il ne faut pas

que cette omission passe inaperçue. Le Gouvernement demande au Sénat, et cela au dernier jour de la présente session, deux ou trois heures avant la prorogation du parlement, son adhésion à un bill tel que celui qui est maintenant devant nous; c'est-à-dire, un bill conférant le droit de vote à des soldats canadiens qui se battent actuellement sur le continent européen et ailleurs pour l'empire britannique; à des soldats canadiens disséminés dans différents pays. Je soutiens que cette demande est déraisonnable. Et puis, ce droit de vote n'est conféré qu'à une partie de ces soldats. Une distinction est faite entre ceux qui se trouvent dans un certain pays et ceux qui se trouvent dans un autre. Que feront ceux envoyés en Egypte, lorsque l'élection générale se tiendra? Et que feront, dans le même temps, ceux qui se trouveront à Constantinople, ou au sud de l'Afrique, pour défendre également l'empire britannique? Nous ne connaissons pas la date à laquelle se tiendra l'élection; mais nous avons raison de croire qu'elle aura lieu aussitôt que le Gouvernement sera prêt à l'annoncer ou à la faire. Ceux qui demandent cette élection générale agissent comme si le parlement actuel ne pouvait assumer la responsabilité des devoirs qui lui incombent dans les circonstances actuelles, et, naturellement, ils se préparent à la chasse aux votes—qu'ils savent si bien faire quand ils entrevoient une élection prochaine. C'est ce qui a fait concevoir la présente loi, au moyen de laquelle ils veulent escamoter un verdict électoral en obtenant le vote d'hommes qu'on n'a pas le droit de déranger, ou qui se soucient fort peu d'exercer un droit de vote dans une élection politique. Que va-t-on penser du parlement du Canada? Que va-t-on dire des hommes qui le composent, si le présent bill est adopté et appliqué: que dira-t-on d'un parlement qui aura présenté à son armée, durant la guerre, des bulletins de vote pour la faire voter pour ou contre le Gouvernement? Jamais pareille chose n'aura été vue. Dans un temps comme celui-ci, c'est perdre de vue les grands problèmes qui se posent aujourd'hui devant le monde entier; c'est mettre de côté, pour ainsi dire, la grande guerre dans laquelle nous sommes engagés—guerre la plus grande qui se soit jamais vue; guerre dans laquelle les plus grandes batailles se livrent pour sauver la liberté et la civilisation du monde—et cela pour s'occuper de la misérable question de savoir comment escamoter une majorité dans une élection générale, comme la chose a été faite dans la

L'hon. M. KERR.